

SURVILLIERS

LE MAG'

► n°152 janvier 2025



MEILLEURS VŒUX 2025 !

**“ DE VILLAGE À PETITE
VILLE DYNAMIQUE ”**

Le dossier urbanisme -
entretien avec Mme le Maire

**ÉLECTION DU CONSEIL
MUNICIPAL DES ENFANTS**

Des idées et des actions
pour la ville de demain

SOMMAIRE

4 Retour en Images

26 Éducation

Focus sur le harcèlement scolaire

6 Travaux

Chantiers en ville
Dossier urbanisme et entretien avec Mme le Maire

27 Patrimoine

Label ville active et sportive : notre 1^{er} laurier

14 Vie politique

Élection du Conseil Municipal des Enfants
Actualités du Conseil Municipal

28 Culture

Les nouveaux professeurs de l'EMM**
Coups de coeur de la bibliothèque
Survilliers a du talent

16 Économie

Grand Frais dans la ZDE* de Survilliers

32 Vie associative

Le club de l'Âge d'Or
Le club de Karaté fête ses 50 ans

18 Proximité

Vœux du Maire aux habitants
Concours #SurvilliersEnImages
Résultats du concours de Noël

34 Agenda

22 Séniors

Midi-Réveillon
Les séniors chouchoutés

36 Tribunes

24 Environnement

La propreté : l'affaire de tous

37 État civil

Survilliers MAG' - n°152 - Janvier 2025

Directeur de la publication : Adeline ROLDAO-MARTINS

Service communication : Valentina VACCA, Karen DENIS,
Juliette GRANGER

Impression : Rivaton

Comité de relecture : Marina CAMAGNA, Sandrine
FILLASTRE, Ahmed LAFRIZI, Michel RAES, Virginie SARTEUR

*ZDE : Zone de Développement Économique

**EMM : École Municipale de Musique

Édito



Chers Survillois, Chères Survilloises,

2025 est bien là, avec ses promesses et ses bonnes résolutions... C'est surtout une belle occasion pour vous adresser **mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite**. Chaque jour est une chance d'écrire une histoire empreinte d'espoir, de petits bonheurs partagés, de projets épanouissants et d'enthousiasme à partager.

Je formule également un vœu plus collectif, celui de vivre sereinement dans une ville dynamique, attractive et préservée. Nous nous y sommes employés tout au long de l'année écoulée; **cette énergie** demeure pour 2025 et au-delà, afin d'envisager un avenir durable.

L'année 2025 débute avec son lot d'incertitudes sur le plan national qui auront assurément des répercussions au niveau local, notamment concernant nos finances : la préparation du budget s'opère dans un flou le plus total. L'instabilité politique que la France traverse n'est pas une anecdote de l'Histoire... **Pour autant, nous y sommes préparés**. Notre gestion rigoureuse dans la maîtrise de nos dépenses et nos choix budgétaires nous permet d'aborder l'année à venir **avec assurance** et de consolider les projets pour notre commune.

Notre recherche systématique de subventions auprès de nos partenaires et l'accompagnement déterminant de la CARPF (Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France) renforcent notre capacité à **mener à bien des initiatives ambitieuses au service des habitants, sans augmentation de la fiscalité de la part communale** pour la troisième année consécutive.

De belles perspectives se profilent.

Concrètement, 2025 verra :

l'achèvement des lourds travaux de la grande rue (il nous tarde !), la finalisation de la maison des sports, la poursuite des travaux du cimetière, le démarrage des travaux du centre technique municipal (CTM) à proximité de la piscine, le renforcement de notre système de vidéoprotection, l'ouverture du potager pédagogique et le lancement des marchés pour les travaux de l'église qui débiteront en janvier 2026 selon les consignes de la Direction Régionales des Affaires Culturelles.

Dans l'attente du plaisir de nous rencontrer lors des multiples événements qui animeront la ville cette année, je vous invite à découvrir à travers ce numéro les réalisations et l'avancement des projets qui nous permettent d'**envisager 2025 avec optimisme et énergie !**

*Avec tout mon engagement,
Adeline ROLDAO-MARTINS*

Adeline ROLDAO-MARTINS,

Maire de Survilliers
Vice-Présidente CA Roissy-Pays-de-France

Retour en images

CÉRÉMONIE DES DRAPEAUX

Le 8 novembre, les élèves des écoles primaires de Survilliers ont vécu une commémoration pas comme les autres ! Le conteur Gilles LEMAIRE et son âne Marmot ont transporté petits et grands au cœur de la Première Guerre mondiale. Ils ont découvert le quotidien des poilus et le rôle essentiel des ânes pour transporter le matériel dans les tranchées.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, Survilliers s'est recueillie pour honorer la mémoire des héros de la Grande Guerre. Habitants et élus ont rendu hommage aux soldats tombés pour la France lors d'une cérémonie empreinte de solennité et d'émotion. Les élèves des écoles ont participé en déposant des gerbes et en chantant *la Marseillaise*, un moment fort de vie citoyenne.

CÉRÉMONIE DES BACHELIERS

Le 16 novembre dernier, la ville de Survilliers a honoré ses jeunes diplômés lors de la traditionnelle cérémonie des bacheliers. Cet événement convivial a été un moment empreint de fierté et d'émotion, marqué par le discours de Madame le Maire, qui a souligné l'importance de persévérer dans leurs projets d'avenir. Félicitations à tous les diplômés pour cette étape majeure franchie !



ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL

Le 4 décembre, la magie de Noël était au rendez-vous à Survilliers lors de l'atelier intergénérationnel d'emballage de cadeaux. Petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse pour préparer ensemble des paquets soigneusement décorés. Ce moment de partage a permis de créer du lien entre les générations tout en contribuant à l'esprit des fêtes. Un grand merci aux participants pour leur enthousiasme et leur créativité.



SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS

Le 11 décembre, les enfants de Survilliers ont été transportés dans l'univers féérique de Noël grâce à un spectacle magique organisé spécialement pour eux. Rires, émerveillement et moments de complicité ont rythmé cet après-midi festif, qui a réuni de nombreuses familles dans une ambiance ludique et musicale.

VISITE DU PÈRE NOËL

Le matin du 19 décembre, la magie de Noël a illuminé les classes maternelles de Survilliers grâce à la visite du Père Noël en personne. Les enfants, ravis, ont eu la joie de recevoir des cadeaux et de partager un moment d'exception en accueillant ce visiteur en chanson. Entre émerveillement, photos souvenirs et éclats de rire, cette matinée festive restera gravée dans les cœurs. Un grand merci au Père Noël et aux équipes qui ont contribué à faire de cet événement une réussite !





LA COUR AUX BLÉS

Les travaux de démolition se poursuivent à un rythme encourageant. La commune suit le chantier avec attention pour communiquer les prochaines avancées...



JARDIN FRÉMIN

La réfection de la voirie et des réseaux a touché à sa fin, ce qui a été célébré lors des vœux aux habitants du Jardin Frémin et des Grands Prés dimanche 12 janvier.

MAISON DES SPORTS

Les travaux progressent : la dalle a été coulée et le montage de la charpente a débuté. Cela marque le début de l'élévation du bâtiment !



GRANDE RUE

À la fin du mois d'octobre, la rue fut fermée dans les deux sens pour assurer l'enfouissement des réseaux. Le bétonnage des trottoirs reste à venir dans un futur très proche et la voie verte se développe avec les premiers végétaux et arbres plantés.

Les accès aux résidences privées ont été embellis par des pavés et l'enrobé est largement avancé.

La fin des travaux est annoncée pour la fin du 1er trimestre.



SURVILLIERS : DE PETIT VILLAGE À PETITE VILLE DYNAMIQUE,

un héritage à préserver

“Imaginez une ville de plus de 20 000 habitants implantée sur notre territoire communal le long de la RD 317. À la place des champs en direction de La Chapelle-en-Serval et des pavillons de la Fosse Hersent, devait s’étendre une zone d’habitat dense : des immeubles, des tours donnant un écho à la Gare de Survilliers-Fosses. L’invasion du béton, la duplication d’un schéma de quartiers hautement densifiés dont on connaît l’évolution peu heureuse.”

C’est bien ce qui aurait pu arriver à Survilliers dans les années 70 et qui aurait complètement détruit son caractère et son atypicité. Mais heureusement, par une action constante et déterminée, les responsables locaux ont œuvré successivement pour préserver un environnement le plus agréable possible, un cadre où il fait bon vivre. Mme le Maire Adeline ROLDAO-MARTINS présente un focus d’envergure.

À L’ÉPOQUE, UN ARRÊTÉ INQUIÉTANT

Un arrêté prévoyait la réalisation d’une ville nouvelle avec plusieurs milliers de logements. Ce projet d’urbanisation s’inscrivait dans un contexte plus large de développement urbain des communes périurbaines de la région parisienne.

FOCUS : ARNAUD DE SAINT-SALVY, ANCIEN MAIRE DE SURVILLIERS

Arnaud de Saint-Salvy, médecin installé à Survilliers en 1968, a joué un rôle déterminant dans la préservation du cadre de vie de la commune face aux projets d’urbanisation des années 1970 et 1980. **En 1973, il fonde l’Association pour la Défense de l’Environnement et la Sauvegarde de Survilliers, visant à contrer un projet ambitieux prévoyant l’expansion de la commune pour atteindre 20 000 habitants.**

UNE URBANISATION MAÎTRISÉE ET RAISONNÉE

C’est notamment à cette période que Survilliers a vu l’émergence de nouveaux quartiers résidentiels tels que le Colombier, le Jardin Frémin ou les Grands Prés. Ces aménagements faisaient écho à l’augmentation de la population et aux besoins en logements dans le Val-d’Oise.



Les constructions, principalement des pavillons accessibles et des petits collectifs, répondaient à une aspiration au “vivre au vert” tout en restant proche des bassins d’emploi de la région parisienne.

La commune a su limiter l’urbanisation excessive en faveur d’un cadre de vie appréciable, conservant des souvenirs de son passé rural. Avec l’arrivée de nouveaux habitants, des équipements publics comme des écoles, des équipements sportifs, ont été construits pour améliorer la qualité de vie. Cette urbanisation a probablement eu un impact sur le paysage rural et les terres agricoles environnantes, transformant Survilliers en une commune davantage tournée vers une urbanité résidentielle.

Malgré cette urbanisation, la commune ne s’est pas transformée en village-dortoir pour une raison simple: le nombre d’emplois offerts par le territoire dépassait la population active.



ENTRETIEN AVEC ADELINE ROLDAO-MARTINS

MAIRE DE SURVILLIERS

- PLUSIEURS ADMINISTRÉS SE PLAIGNENT DE LA MULTIPLICATION DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES SUR LA COMMUNE. QU'EN EST-IL VRAIMENT ?

De par sa situation géographique, sa proximité de l'autoroute A1 et de la gare, ainsi que son cadre verdoyant, Survilliers est une ville attractive où les demandes de logements sont particulièrement nombreuses. La pression foncière y est forte. Aussi, certains propriétaires décident de vendre leur bien. Si le terrain est d'importance, il peut être divisé, comme prévu par la loi. Rappelons que l'État encourage vivement à construire, et que le maire ne peut s'y opposer.

Des petits projets peuvent donc voir le jour, en conformité avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU), seul outil à disposition de l'exécutif local.

Par ailleurs, certains projets sont également d'initiative ou sous contrôle communal. Par exemple :

- Le quartier de la Fosse Hersent, autour de la gendarmerie, prévoyant habitation et zone économique.
- Le projet privé de la Cour aux Blés, sous contrôle communal, visant à créer un centre-bourg avec commerces et nouvelles habitations.
- La rénovation du centre commercial du Colombier, avec des logements et quelques commerces en front de rue résulte de l'impulsion municipale.



FOCUS : LES LOGEMENTS SOCIAUX

En 2023, la ville comptait 381 logements sociaux dans l'ensemble de son parc immobilier, dont 372 ont plus de 20 ans d'ancienneté. Cela signifie que la Ville ne disposait que de 9 logements sociaux dans son contingent, c'est-à-dire sur lequel elle peut loger concrètement des familles, sachant que ces 9 logements étaient occupés. L'état (pour minimum 50%) et les bailleurs sociaux (pour le reste) disposent donc de la compétence d'attribution des logements. Aucune capacité de s'y opposer n'est possible.

Avec la construction des logements de la Fosse Hersent, du clos des bouviers notamment, la Ville a pu récupérer quelques logements dans son périmètre et a profité de l'occasion pour lier de nouvelles relations plus étroites, avec les bailleurs sociaux, pour bénéficier de leur contingent lors du premier peuplement (première arrivées).

- COMPTE TENU DE CES PRESSIONS, NE CRAIGNEZ-VOUS PAS QU'À TERME LES ZONES AGRICOLES NE SOIENT URBANISÉES ?

L'un des principaux chantiers que j'ai lancés dès 2020 a été la révision nécessaire de notre PLU, contre l'avis de mon opposant. En effet, c'est le seul outil à notre disposition pour maîtriser l'urbanisation. J'ai eu l'intime conviction qu'il fallait **agir rapidement** pour «verrouiller» le développement de la commune.

Il n'est pas question que Survilliers devienne une grande commune de plus de 6 000 habitants. Nous devons rester une commune à **taille humaine**. Grâce à la révision du PLU, nous avons transformé certaines zones qui devaient être urbanisées en zones agricoles et protégé d'autres espaces grâce à notre renouvellement à l'adhésion au Parc Naturel Régional.

- QUELLES TRANSFORMATIONS SONT PRÉVUES POUR LE QUARTIER DES GRANDS PRÈS ?

Je considère que mon rôle de Maire est de projeter la commune à 15-20 ans. Or, la situation des Grands Près portait toute mon inquiétude, et cela pour plusieurs raisons. 80 % des bâtiments présentent des désordres constructifs : passoires énergétiques, taux d'humidité important. Aucun travail de restauration de ces bâtis n'aurait, à terme, tenu.

Par ailleurs, il est à noter que cette résidence, entièrement sociale et datant de plus de 20 ans, ne permettait plus à la commune de disposer de contingent et donc de placer des Survillois répondant aux critères du logement social. De plus, le prix au m² étant l'un des plus bas d'Île-de-France, voire de France, la Préfecture affectait des familles, ce qui, à mon sens, ne permettait plus d'assurer un équilibre et une réelle mixité sociale.

Aussi avons-nous travaillé en concertation avec le bailleur SEQENS sur un projet de renouvellement urbain prévoyant la destruction de 80% de logements et la rénovation des 20% de bâtis seins et la reconstruction de ces derniers. Il est par ailleurs prévu la construction d'un collectif destiné à l'accession à la propriété pour répondre à une diversité de besoins résidentiels. Ce programme s'étalera sur plusieurs années permettant le relogement des Survillois qui le souhaitent sur place.

- CERTAINS AFFIRMENT QUE LES LOGEMENTS SOCIAUX SE MULTIPLIENT. POURRIEZ-VOUS ÉCLAIRER LES LECTEURS ?

La loi dite SRU nous impose de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux. C'est une exigence incontournable. Si cet objectif n'est pas atteint, nous sommes assujettis à des pénalités financières. C'est un fait.

Mon seul objectif est de me conformer à la loi, rien de plus. Je n'ai pas envie que le Préfet puisse prendre la main sur la commune pour forcer et aménager des constructions qui s'intégreraient mal dans notre commune.

L'atteinte de ces 25 % n'est pas si simple à maîtriser, car, comme je le mentionnais, des projets d'initiative privée augmentent le parc de logements... Ce qui, mécaniquement, réduit la proportion de logements sociaux.

S'il y a un intérêt réel à la mixité sociale — qui, entendez-moi, ne doit pas être comprise comme le fait de loger toute la misère du monde, mais de permettre de mélanger toutes les typologies de revenus (je rappelle que 70 % des familles françaises sont éligibles au logement social) — tout est une question d'équilibre.

Je vous le confirme : Survilliers n'ira pas au-delà des 25 % de logements sociaux demandés par la loi.

FOCUS : LA PARCELLE SOUS LE PARC

Dans le cadre du projet Roissy-Picardie, la commune s'associe à la SNCF, la SAFER et Archipel pour restaurer cette zone située à proximité de l'autoroute. Une renaturation écologique est en cours pour transformer cet espace en un lieu pédagogique et naturel, accessible aux riverains.

Objectifs de cette revalorisation écologique :

- **Améliorer** la biodiversité (faune et flore) ;
- **Planter** une forêt comestible et des haies favorisant les insectes pollinisateurs ;
- **Encadrer** des zones pour les abeilles sauvages et les animaux de pâture ;
- **Optimiser** les zones humides pour les amphibiens et l'avifaune.

Un écologue suivra les progrès et proposera des ajustements pour garantir le succès du projet.



ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

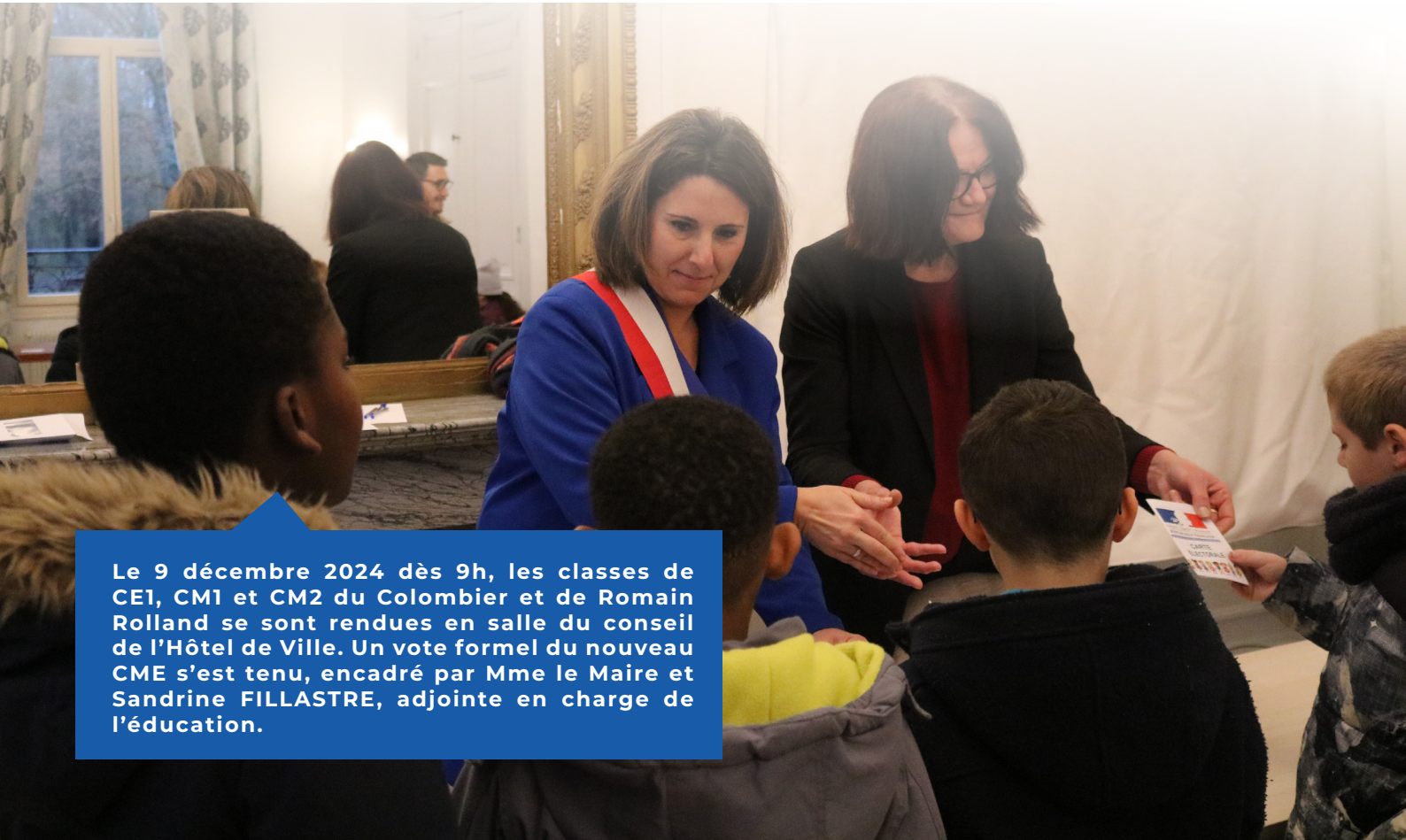
des idées et des actions pour la ville de demain

Depuis sa création, le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Survilliers donne la parole à nos jeunes citoyens et leur offre une expérience enrichissante de la vie démocratique. Composé d'élèves de CE2, CM1 et CM2, élus par leurs camarades pour un mandat de deux ans, ce conseil est un véritable tremplin pour s'engager dans des projets concrets au service de la collectivité. À l'occasion des nouvelles élections s'étant tenues en décembre dernier, le MAG met en lumière ces jeunes élus.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Les enfants se réunissent régulièrement en séance plénière ou en petits groupes pour discuter des besoins et des envies des jeunes de la ville. Accompagnés par des élus et des agents municipaux, ils apprennent à travailler en équipe, à argumenter leurs idées et à faire des choix pour le bien commun.

Cette année, plusieurs initiatives ont déjà vu le jour, comme l'organisation d'une collecte solidaire, l'installation de nouvelles poubelles pour encourager le tri des déchets dans les parcs, ou encore des ateliers intergénérationnels pour créer du lien avec les seniors. Chaque projet est une occasion pour ces jeunes élus de découvrir le fonctionnement de la mairie et de s'investir pleinement pour leur ville.



Le 9 décembre 2024 dès 9h, les classes de CE1, CM1 et CM2 du Colombier et de Romain Rolland se sont rendues en salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Un vote formel du nouveau CME s'est tenu, encadré par Mme le Maire et Sandrine FILLASTRE, adjointe en charge de l'éducation.

ACTUS DU

conseil municipal

RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Rapport Social Unique 2023
- ▶ Mise à jour du tableau des emplois
- ▶ Convention participation prévoyance CIG Grande Couronne

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

- ▶ Autorisation de mandatement anticipé 2025

CULTURE ET PATRIMOINE

- ▶ Règlements de fonctionnement de l'espace culturel de la Bergerie
- ▶ Convention de partenariat avec la CARPF pour l'organisation de l'orchestre avancé DEMOS Roissy Pays-de-France

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

- ▶ Règlement de versement des subventions communales aux associations

ENVIRONNEMENT

- ▶ Convention d'usage de terrains en vue de la formation et de l'entraînement des sapeurs-pompiers au tronçonnage

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- ▶ Approbation du Plan Communal de Sauvegarde
- ▶ Mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)

RÉSEAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- ▶ Rapport annuel 2023 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

DIVERS

- ▶ Convention de prestation de services relative au ramassage des poubelles publiques dans la zone Fosse-Hersent

UN VECTEUR DES VALEURS CITOYENNES

Participer au CME, c'est aussi pour eux une formidable opportunité de développer des valeurs citoyennes et de s'initier aux responsabilités publiques, tout en se familiarisant avec le travail d'équipe. Une expérience qui leur laisse souvent des souvenirs mémorables et leur donne, qui sait, l'envie de continuer à s'engager à l'avenir.



Nous tenons à saluer leur implication et leur créativité, ainsi qu'à remercier les équipes qui les encadrent.

Le Conseil Municipal des Enfants montre que les idées d'aujourd'hui peuvent devenir les projets de demain.

Ensemble, ces jeunes bâtissent une ville à leur image : dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir. Un grand bravo à nos petits élus !

Sandrine FILLASTRE

Adjointe au Maire en charge de l'Éducation

Nélie LECKI

Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté



**CONSEIL D'INSTALLATION
LE 27 JANVIER À 19H**



**FOCUS : PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL**



**27
JANVIER**

**20
HEURES**



GRAND FRAIS À SURVILLIERS :

la zone de développement économique s'étoffe

L'enseigne Grand Frais a choisi de s'implanter dans le quartier flambant neuf de la Fosse-Hersent. La zone de développement économique rencontrera la première étape de son essor dans les prochains mois ! Ce projet incarne un équilibre entre tradition, modernité et respect des engagements sociaux et environnementaux, le tout avec une promesse intéressante pour l'emploi survillois. Zoom du MAG.

DES VALEURS FORTES ET UN IMPACT LOCAL

L'enseigne se distingue par son engagement pour le développement durable. Chaque magasin est conçu pour réduire les pertes énergétiques, respecter les normes thermiques en vigueur et revitaliser des espaces délaissés. Ce nouvel établissement permettra la création directe de 40 emplois, renforçant ainsi l'attractivité de la ville.

UN MARCHÉ UNIQUE SOUS UNE MÊME HALLE

Grand Frais réunit cinq spécialistes sous un même toit, proposant une offre inégalée de produits frais et de qualité: fruits et légumes, épicerie, boucherie, poissonnerie et crèmerie. Ce concept garantit une fraîcheur incomparable grâce à des livraisons quotidiennes et un délai réduit entre la récolte et la mise en rayon, tout en valorisant des partenariats durables avec plus de 1200 producteurs.

CHIFFRES-CLÉS



67%

des producteurs sont certifiés agriculture Haute Valeur Environnementale ;



45

emplois directs créés en moyenne pour l'ouverture d'un Grand Frais ;



5

spécialistes sous le même toit : primeur, fromager, boucher, épicier, poissonnier ;



100%

des fromages AOP françaises proposés sont sourcés par des experts régionaux ;



48h

entre la criée et la mise en avant auprès des clients.





UNE HISTOIRE D'ARCHITECTURE

Le magasin Grand Frais s'inspire des halles du XIXe siècle, alliant esthétique, authenticité et praticité. Sa conception, basée sur un pavillon Baltard modernisé, transforme l'expérience d'achat en un véritable moment de convivialité, où échanges et découvertes se mêlent.

UN CHOIX PLÉBISCITÉ PAR LES FRANÇAIS

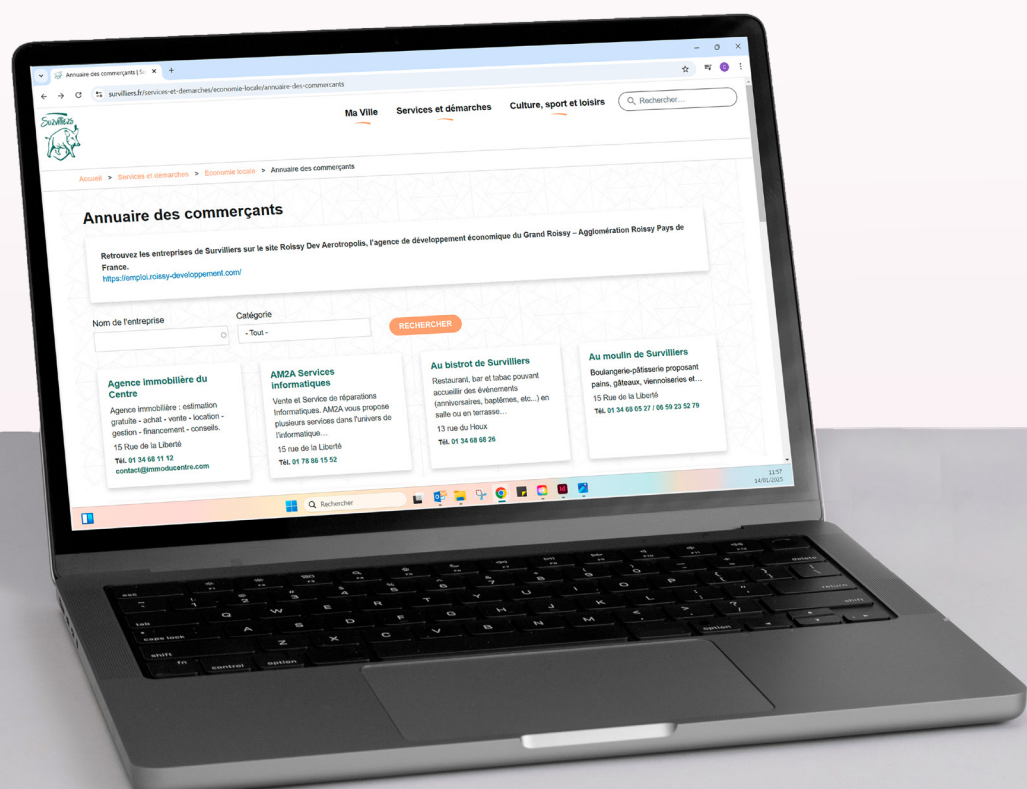
Conçu pour répondre aux attentes des consommateurs, Grand Frais met un point d'honneur à offrir un rapport qualité-prix optimal et une variété exceptionnelle, avec des produits locaux et internationaux. En 2021, l'enseigne a été élue «Enseigne Préférée des Français» dans la catégorie alimentation spécialisée.

L'arrivée de Grand Frais dans ce nouveau quartier constitue une belle opportunité pour dynamiser l'économie locale tout en offrant un espace commercial unique, respectueux de l'environnement et des valeurs sociales.

FOCUS DIGITAL : L'ANNUAIRE DES COMMERÇANTS

Retrouvez l'annuaire des commerçants sur les canaux digitaux de la ville.

- **sur www.survilliers.fr** : rubrique services et démarches | économie
- **sur l'application mobile Cityall** : page d'accueil | onglet commerçants



VŒUX DU MAIRE AUX HABITANTS

à chaque quartier sa galette et ses projets !

Le week-end des 11 et 12 janvier 2025, Madame le Maire et son équipe municipale ont eu le plaisir d'aller à la rencontre des Survillois, quartier par quartier. Cela fut l'occasion d'adresser des vœux chaleureux et plein d'espoir aux habitants autour d'une galette, après une rétrospective riche des projets concrétisés en 2024 ainsi qu'une présentation de ceux à venir en 2025...



COLOMBIER

La rencontre avec les habitants du Colombier s'est tenue dans le préau du groupe scolaire du Colombier, fraîchement rénové. En effet, quoi de plus parlant que de voir de ses propres yeux cette remise à niveau énergétique faite en un temps record (2 mois) ? Ce fut également l'occasion de célébrer le début de la démolition de la cour aux blés, puisque de nombreux commerces du quartier y déménageront dans des locaux neufs et plus conviviaux.



PETIT ARGENTEUIL ET FOSSE HERSENT

Ce fut une grande première pour le nouveau quartier de la Fosse Hersent ! Un moment historique à la Salle des Fêtes, en présence de gendarmes afin de fêter la fin de la construction de la gendarmerie de Survilliers.





VIEUX-PAYS ET CARTOUCHERIE

Assurément le rendez-vous le plus animé, puisque regroupant la plus grande proportion d'habitants ! La patience d'une partie des invités fut récompensée à l'annonce de la fin des travaux de la Grande Rue fin du premier trimestre : de quoi réjouir les riverains et embellir l'une des entrées principales de la ville. La rénovation patrimoniale à venir de l'église, classée, fut également rappelée.



JARDIN FRÉMIN ET GRANDS PRÉS

Cette dernière entrevue, en plus petit comité dans l'école maternelle chatoyante du Jardin Frémin, fut un moment tout choisi pour mettre en avant les importants travaux de réfection de voirie dans le secteur.



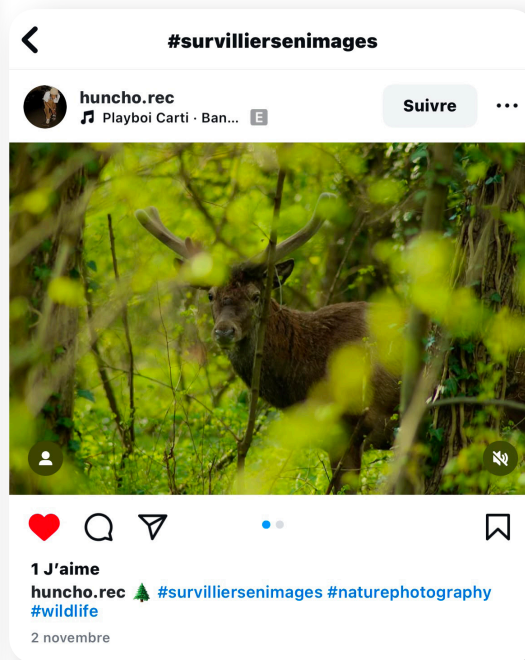
CONCOURS !

#SURVILLIERSENIMAGES :

à vos clichés, prêts, gagnez !

Les résultats sont tombés : félicitations aux gagnants du concours #SurvilliersEnImages !

Ils seront contactés très prochainement par la Mairie pour venir récupérer leur prix. Un grand merci à tous les participants pour leurs magnifiques contributions, qui témoignent de la beauté et de la richesse de Survilliers. Rendez-vous dans le prochain MAG pour découvrir les prochains clichés gagnants !



RAPPEL DES RÈGLES : PARTICIPEZ AU CONCOURS #SURVILLIERSENIMAGES ET TENTEZ VOUS AUSSI DE GAGNER UN PRIX !

Postez vos plus belles photos de Survilliers sur Instagram, sans oublier le hashtag **#SurvilliersEnImages** sous votre publication.

À la clé, **trois gagnants seront récompensés pour leur cliché le plus inspirant.** Chaque lauréat recevra un sac mystère rempli de surprises et verra sa photo publiée dans le prochain numéro du MAG de Survilliers.

N'attendez plus, saisissez votre appareil photo ou votre smartphone, et montrez-nous Survilliers à travers votre regard.





CONCOURS DE NOËL

La magie de Noël a illuminé Survilliers

Cette année encore, de nombreux inscrits ont participé au concours de décorations de Noël.

La commission environnement, après avoir écumé la ville et délibéré, a classé ses vainqueurs 2025 ! Tous les participants ont été chaleureusement remerciés pour leur créativité et leur engagement à faire briller la ville pendant les fêtes. **Rendez-vous bientôt pour les inscriptions au concours estival des jardins et balcons fleuris !**



Cérémonie de remise des prix le 11 janvier 2025 à la salle des fêtes avec **Adeline ROLDAO-MARTINS, Maire de Survilliers, et Didier WROBLEWSKI, Adjoint à l'environnement.**

MIDI-RÉVEILLON

un Noël festif et mémorable

La magie de Noël s'est invitée au traditionnel repas des séniors, organisé à la Salle des fêtes de Survilliers. Plus de 160 convives ont partagé un moment unique, autour d'un repas festif et d'un spectacle cabaret envoûtant.

Dans une ambiance à la fois dynamique et nostalgique, les éclats de rire, la musique et les échanges complices ont fait de ce déjeuner une véritable parenthèse enchantée, gravée dans les cœurs de tous.

Le CCAS remercie tous les participants pour leur présence et leurs échanges chaleureux. Ce repas est chaque année un temps fort de partage et de bonheur, et un véritable plaisir pour toute l'équipe organisatrice.

Tout au long de l'année, le CCAS organise des goûters, des déjeuners thématiques ainsi que des sorties festives et culturelles.

Si vous êtes intéressés pour vous ou vos proches, il est possible de prendre rendez-vous au 01 34 68 34 35.

Plus d'informations sur www.survilliers.fr (rubrique solidarité et santé).





DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX SÉNIORS

Du 9 au 13 décembre à l'Hôtel de Ville, le CCAS et la commission seniors ont eu le plaisir de remettre aux seniors leur colis de Noël.

Cette occasion a également permis d'échanger autour de cette belle saison du partage, rendant cette remise encore plus chaleureuse.



PROPRETÉ EN VILLE :

l'affaire de tous !

La propreté de notre commune est essentielle pour préserver un cadre de vie agréable pour tous. C'est un enjeu collectif qui demande l'implication de chacun. Voici quelques gestes simples mais cruciaux à adopter pour contribuer à un espace public propre et accueillant.

DÉJECTIONS CANINES : UNE RESPONSABILITÉ CIVIQUE

Promener son chien est un moment agréable, mais cela implique aussi de veiller à ramasser ses déjections. Des sacs sont disponibles dans des distributeurs installés dans différents points de la commune. Un geste rapide et facile qui évite bien des désagréments aux autres passants, pour contribuer à une cohabitation harmonieuse.

FOCUS CANIN : L'ADDITION EST SALÉE !

Ne pas ramasser les déjections de votre chien peut entraîner une sanction pécuniaire :

déjections non ramassées **68€** chiens non tenus en laisse



Obligation par arrêté municipal de **tenir son chien en laisse sur la voie publique.**



EN CAS D'INFRACTION, UNE AMENDE DE **68 EUROS** SERA SYSTEMATIQUEMENT APPLIQUÉE



EN CAS D'INFRACTION, UNE AMENDE DE **68 EUROS** SERA SYSTEMATIQUEMENT APPLIQUÉE



DÉPÔTS SAUVAGES : STOP AUX ENCOMBRANTS ABANDONNÉS

Les dépôts sauvages d'encombrants (meubles, électroménager, etc.) nuisent à la propreté et à l'image de la commune. Des solutions existent : une déchetterie est à votre disposition pour déposer gratuitement vos encombrants. De plus, un service de collecte à domicile est disponible sur rendez-vous.

DÉPÔT D'ENCOMBRANTS STRICTEMENT INTERDIT

EN DEHORS DES JOURS DE RAMASSAGE
SOUS PEINE D'AMENDE DE 375€
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R634-2
DU CODE PÉNAL

UN GESTE COLLECTIF, UN BIEN COMMUN : COPROPRIÉTÉS RESPONSABILISÉES

Le maire appelle l'ensemble des syndicats de copropriétés à prendre leurs responsabilités devant les copropriétaires. Après une longue phase de prévention, de sensibilisation aux bonnes pratiques pour lutter contre les incivilités, le maire use de son pouvoir de **police de salubrité pour mettre en demeure puis verbaliser les copropriétés qui agissent dans le désintérêt général.**

La propreté d'une ville est l'affaire de tous. Chaque geste compte, et chacun a un rôle à jouer. Pour toute question, remarque ou conseil sur ces sujets, n'hésitez pas à contacter les services municipaux.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Plus d'un élève par classe, en moyenne, subit du harcèlement.

Le MAG met en lumière les moyens de prévenir et de lutter contre ce fléau.

UN FLÉAU SILENCEUX ET RÉPÉTITIF

Un élève devient victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de manière répétée à des actes nuisibles émanant d'un ou plusieurs camarades. Un tel comportement négatif se manifeste, par exemple, lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves engendre un malaise chez un autre, que ce soit par des actions physiques (frapper, pousser, donner des coups de pied, pincer, retenir quelqu'un) ou verbales (menaces, railleries, taquineries, surnoms péjoratifs). Ces comportements peuvent également se manifester sans recourir à la parole ou au contact physique, par des gestes non verbaux (grimaces, gestes obscènes), l'ostracisme ou le refus d'accepter les désirs d'autrui.

DES CHIFFRES PRÉOCCUPANTS

Le harcèlement constitue une forme de violence pouvant entraîner des répercussions graves et multiples sur les victimes.

Les dernières études révèlent que, en moyenne, plus d'un élève par classe est affecté par ce phénomène : 5 % des élèves du CE2 au CM2, 6 % des collégiens et 4 % des lycéens. La peur d'aller à l'école, en raison d'un ou plusieurs élèves, touche 5 % des écoliers du CE2 au CM2.

Parmi les atteintes les plus fréquemment rapportées à l'école et subies de manière répétée, on trouve les suivantes :

- **17 % des élèves** indiquent qu'un ou plusieurs camarades ont répandu des mensonges ou des propos malveillants à leur sujet
- **12 % des élèves** affirment avoir été délibérément blessés par un ou plusieurs camarades (par exemple, en étant bousculés ou en recevant un objet lancé)
- **12 % des élèves** déclarent s'être bagarrés avec un ou plusieurs camarades

Il convient de souligner que les garçons rapportent plus souvent des bagarres physiques, tandis que les filles se déclarent davantage victimes de harcèlement psychologique, tel que l'exclusion sociale ou la propagation de rumeurs.

3018 : LE NUMÉRO UNIQUE POUR LES JEUNES VICTIMES DE HARCÈLEMENT ET DE VIOLENCES NUMÉRIQUES

Que vous soyez une jeune victime ou le témoin d'un cas de harcèlement scolaire et/ou de violences numériques, vous pouvez contacter les écoutants du 3018 :

- **par téléphone** en composant le numéro 3018 (appel gratuit, anonyme et confidentiel, accessible 7 jours sur 7 de 9 h à 23 h – jours fériés inclus)
- **par un tchat** disponible sur le site 3018.fr
- **par une fiche de contact**, pour échanger par courriel



LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

le premier laurier à Survilliers

Survilliers obtient le label “Ville Active et Sportive” : une reconnaissance de l’engagement de ses bénévoles et de la municipalité dans le domaine sportif

UNE RÉCOMPENSE POUR L’ENGAGEMENT SPORTIF DE SURVILLIERS

La ville de Survilliers a reçu le label “Ville Active et Sportive”. Cette distinction, décernée sous le patronage du Ministère des Sports, récompense les efforts déployés pour rendre la pratique physique et sportive accessible à tous les habitants, quel que soit leur âge ou leur condition physique.

UN LABEL QUI VALORISE L’ACTION COLLECTIVE

Ce label est bien plus qu’une simple récompense; il est le reflet de l’engagement de nos bénévoles, des bureaux associatifs, des adhérents et de la politique sportive menée depuis de nombreuses années par notre commune.

DES INITIATIVES POUR TOUS LES ÂGES ET TOUTES LES CONDITIONS

En effet depuis de nombreuses années, la municipalité a mis en place de nombreuses actions pour encourager la pratique régulière de l’activité physique. Parmi ces actions peuvent être cités : la mise en place de la gym douce pour les seniors, la présence d’un éducateur sportif dans les écoles pour proposer une heure d’activité physique encadrée par classe, la modernisation des infrastructures sportives, l’amélioration de l’accessibilité aux équipements et le soutien aux clubs et associations locales par le biais de subventions, etc.

DES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE SPORTIVE

Les associations sportives jouent également un rôle central dans la dynamique sportive de la ville. La municipalité veille à les soutenir en leur fournissant des équipements, des subventions et en organisant des événements pour renforcer cette effervescence.

LE SPORT : UN PILIER DE LIEN SOCIAL ET DE SANTÉ

L’obtention de ce label souligne l’importance du sport en tant que vecteur de lien social, de santé et de convivialité. Il incite à poursuivre les efforts nécessaires au développement d’une communauté active et solidaire.

Rendez-vous à la rentrée 2025 pour célébrer ensemble l’obtention de ce label et l’inauguration de la Maison des Sports.



L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE *son équipe pédagogique flamboyante*

La rentrée musicale fut prometteuse à l'école municipale de musique ! L'équipe pédagogique accueille cette année 4 nouveaux professeurs qui enrichiront l'offre musicale et donneront un souffle de modernité. Que les habitants soient davantage séduits par les musiques actuelles ou intéressés par une formation classique, l'offre pédagogique est complète et ambitieuse.



Daniel ESPINOSA
Batterie

Mon objectif est d'enseigner à partir des envies des élèves : jazz, rock... j'en profite pour ouvrir un portail vers les musiques du monde : influences latines, africaines... tant que l'on joue avec le cœur et non la vue ! Lorsque les élèves se détachent de la partition, ils bousculent leurs habitudes et cela s'entend ! Un premier pas vers le lâcher-prise.

Dès mon arrivée à Survilliers, je me suis senti "à la casa", quel accueil chaleureux !



Paul BARRIOS
Flûte traversaie

Prendre la relève de Sylvie GOHIN est un défi que je suis heureux de relever. La musique est une extension des relations humaines, et c'est avec écoute que j'apporte ma propre pédagogie pas à pas. L'idée est aussi de montrer que la flûte s'ouvre à de nombreux genres, comme ceux avec lesquels j'ai grandi au Pérou : la salsa par exemple, mais d'autres moins connus également.

L'important pour moi est que les élèves se sentent à l'aise et s'expriment librement.

Katiana GEORGA
Piano



J'ai étudié et me suis produite comme concertiste autour du monde : Athènes, Londres, Paris... cependant, enseigner le piano a toujours été une partie importante de ma vie. Ayant des élèves de tous âges et niveaux, je m'adapte à chacun. J'aime injecter du solfège de façon concrète à travers les morceaux étudiés ou employer des méthodes visuelles pour les petits par exemple.

Rencontrer et former les enfants est particulièrement merveilleux. Leur transmettre mon savoir est une joie.

Moïse CHERY
Chant et chorale



Cela est intéressant de diriger la chorale, car il s'agit d'un remplacement historique après Mme GOHIN ! Je suis un autodidacte de l'école du gospel, mes valeurs sont donc la bienveillance et l'accessibilité à la musique. Ma démarche est libératrice, car je suis convaincu que la motivation dépasse la technicité: tant que l'élève aime chanter, il dépassera ses limites et lèvera tous ses freins.

Je veux que mes cours soient un plaisir, une safe-zone, une bulle de bien-être.



LE MOT DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'établissement s'engage à offrir une éducation musicale de qualité, accessible à tous les habitants, quel que soit leur âge ou leur niveau.

Notre mission est de créer un environnement où chaque élève peut développer ses talents individuels, exprimer sa créativité, et apprécier la richesse de la musique sous tous ses aspects.

Étant convaincus que la musique joue un rôle crucial dans l'épanouissement personnel et collectif, nous souhaitons partager cette passion avec nos élèves et contribuer ainsi au dynamisme culturel de la ville de Survilliers.

Fabien RYBAKOWSKI
Directeur de l'EMM



Faciliter l'accès à la culture et développer le bagage culturel des jeunes Survillois sont autant de missions que nous portons avec fierté.

Ainsi, la collaboration avec la communauté d'agglomération Roissy Pays-de-France pour DEMOS (voir plus bas) est une opportunité que Survilliers ne peut pas manquer.

Par ailleurs, le recrutement éclectique des nouveaux professeurs de l'école municipale de musique promet la réalisation de projets exceptionnels.

Marina CAMAGNA
Adjointe au Maire en charge de la Culture

ADHÉSION AU CYCLE AVANCÉ DU PROGRAMME DEMOS

Après presque 3 ans d'adhésion au projet musical DEMOS, porté par la CARPF, le cycle initial touche bientôt à sa fin et se clôturera avec un concert exceptionnel le 21 juin à la Philharmonie de Paris...

Pour les 15 jeunes Survillois inscrits, l'aventure continuera avec le cycle avancé, de 3 ans également ! L'enseignement musical se poursuit donc, gratuitement et toujours avec l'instrument offert !



COUPS DE ♥ DE LA BIBLIOTHÈQUE



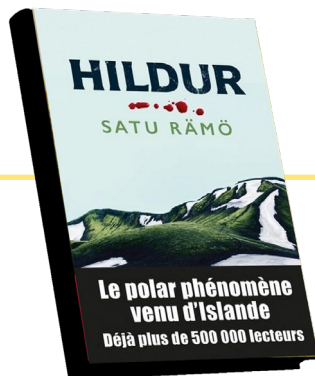
À travers l'histoire de son grand-père maternel, un maçon migrant, et de sa propre histoire, Françoise Chandernagor nous dévoile des souvenirs personnels, des souvenirs d'enfance et l'identité d'une province, la Creuse. Chaque printemps son grand-père quittait la Creuse pour des chantiers en région parisienne.

L'or des rivières est un très beau livre qui redonne vie à une époque, à une belle région souvent oubliée et méprisée, une terre faite de granits, de forêts, de rivières sauvages et de collines verdoyantes. C'est un récit quelque peu nostalgique qui raconte une France disparue.

L'enfance de Françoise Chandernagor est une enfance à demi paysanne. Elle nous ouvre les portes de sa maison et nous laisse entrevoir l'endroit depuis lequel elle a écrit ses livres. Elle dresse des tableaux de la nature magnifiques, des descriptions de la campagne splendides et conte avec humour et tendresse ceux qu'elle a connus.

Ce roman est un bel hommage à son grand-père et montre aussi tout l'attachement de l'auteur à la Creuse.

L'OR DES RIVIÈRES de
Françoise Chandernagor
éditions Gallimard



Hildur est inspectrice de police dans une petite ville de la région des fjords de l'ouest de l'Islande. Vingt-cinq ans plus tôt, ses deux petites sœurs ont disparu à la sortie du bourg, à l'entrée d'un tunnel en chantier... Hildur pratique le surf en plein hiver, alors qu'il neige, c'est sa façon à elle de canaliser sa mélancolie. Son collègue Jakob, est un stagiaire tout droit venu de Finlande, adepte du tricot à motif jacquard ! Les personnages sont très attachants. Le décor est planté, contrasté, à la fois rude et apaisant : la montagne, le froid, la brume, la neige et le vent constituent des composants essentiels, qui créent une certaine ambiance.

Le mode de vie, la culture islandaise, les proverbes sont des éléments tout aussi importants du roman. L'intrigue. Une avalanche se déclenche et le cadavre d'un homme soupçonné de pédophilie est découvert près du village. Il a été égorgé. Quelques jours plus tard, un célèbre avocat est assassiné à Reykjavik. Un indice relie les deux meurtres : une mèche de cheveux blonds retrouvée dans la bouche des victimes... Une enquête qui tient en haleine avec une thématique originale pour ce premier roman. On attend la suite avec impatience !

HILDUR de Satu Rämö
éditions WSOY



Jessie a 43 ans, elle est professeure de maths mais sa vie lui échappe. Marco son fils de 15 ans a fugué depuis trois jours. Tous les deux n'arrivent plus à communiquer. Jusqu'à ce jour où Marco disparaît puis l'appelle en lui demandant de venir le chercher. Elle comprend vite que son fils a commis le pire... S'enchaîne alors une nuit de road-trip où, dans le huis-clos d'une voiture, Jessie se confie à son fils sur son passé, ses erreurs, en espérant quelque part le sauver. Elle raconte donc son histoire : de fillette mal-aimée, jeune fille abusée, à femme trompée, elle raconte comment elle s'est construite tant bien que mal avec ces "hommes qui manquent de courage".

Mathieu Palain est journaliste et auteur de plusieurs ouvrages dans lesquels la violence se montre ou se dissimule à travers le quotidien d'anonymes. Jessie est une femme bien réelle que l'auteur a rencontrée et dont il nous livre le récit en précisant : "j'aurais été incapable d'inventer son histoire". C'est un livre poignant qu'il signe ici, flirtant entre la fiction et l'enquête, à l'écriture réaliste et incisive. Il se lit d'une traite et nous laisse le souffle court avec cette question qui obsède : pourquoi certains s'en sortent et d'autres non ?

**LES HOMMES MANQUENT DE
COURAGE** de Mathieu Palain

SURVILLIERS A DU TALENT

retour sur "mouvements et matières"

Apparue dans le MAG 149, l'artiste Caroline LOPES a ouvert les portes de son imaginaire plastique et humaniste lors d'une exposition envoûtante au carré galerie en octobre et novembre derniers.

L'EXPOSITION "MOUVEMENTS ET MATIÈRES"

"Mouvement", c'est indéniablement ce que l'on ressent en observant ces œuvres hypnotiques - "Matières" c'est ce que l'on scrute en découvrant les différents supports qu'emploie la plasticienne : PVC, t-shirt, carte postale ou encore boutons étaient à l'honneur dans sa galerie tantôt colorée (comme son mandala géant interactif, [voir dessous](#)) tantôt monochrome.

Après Cergy, Éragny et Paris, Survilliers a été fière d'exposer ces œuvres uniques.



ET POURQUOI PAS VOUS ?

Écriture, peinture, composition, fabrication, photographie... Vous habitez Survilliers et avez un talent ?

Contactez-nous et obtenez une interview exclusive, voire la chance d'être exposé au carré galerie de l'espace culturel de la Bergerie.

Appels à candidatures ouverts :
• culture@mairiesurvilliers.fr

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

une association vivante

Le club des retraités de Survilliers propose aux personnes ayant cessé leur activité professionnelle un lieu d'échanges et de loisirs. Créé il y a 45 ans, il vise à offrir des activités variées, accessibles et conviviales, à destination des retraités de la commune et des environs.

UN PROGRAMME RICHE EN 2024

Tout au long de l'année, le club organise une sortie par mois et deux voyages annuels, selon le nombre d'inscriptions. En 2024, les adhérents ont profité d'un programme diversifié : spectacles comme *Holiday on Ice* ou *Brazil Tropical* à Paris, visites de sites culturels tels que Versailles ou le Musée des arts forains, et excursions au casino d'Enghien ou à Port aux Perches.



DES PROJETS VARIÉS POUR 2025

Le club prévoit pour 2025 des sorties et voyages tout aussi attractifs : excursions culturelles (visite de Noyon et du P'tit Baltard, musée de la nacre à Beauvais, cathédrale de Reims et grottes de Naours...); voyages (séjour à Rhodes, découverte de la Baie de Somme en petit train et bateau, exploration des hospices de Beaune...); moments festifs (spectacles, repas de fin d'année et surprises...).

UN CLUB EN PLEINE ÉVOLUTION

Le club se modernise et cherche à attirer les jeunes retraités, tout en restant fidèle à son esprit originel de partage et de convivialité.

Pour plus d'informations, retrouvez la rubrique contact *ci-dessous*.

BUREAU

- Président : **Jean-Jacques BIZERAY**
- Secrétaire : **Eveline JUDENNE**
- Trésorière : **Marie-Annick ROBINI**

CONTACT

- clubageorsurvilliers@orange.fr
- jj.bizeray@orange.fr

Rendez-vous **tous les mercredis entre 14h et 17h au local en face de la retouche, au centre commercial du Colombier.**

VOYAGE EN 2024 À LISBONNE, PORTUGAL



LE KARATÉ CLUB DE SURVILLIERS

fête ses 50 ans !

Le samedi 5 octobre 2024, le KARATÉ CLUB DE SURVILLIERS a fêté les 50 ans de sa création en présence de son fondateur *Sensei* Daniel LAUTIER de la JAPON KARATE ASSOCIATION, accompagné de *Sensei* SAWADA de la Belgique. Plus de 40 karatékas sont venus à ce stage avec une foi formidable et une passion d'apprendre le karaté traditionnel. Madame le Maire Adeline ROLDAO-MARTINS a clôturé cette journée de pratique, puis félicité les participants chaleureusement.

UN ART MARTIAL ALLIANT DÉFENSE ET ATTAQUE

Le karaté, art martial japonais, repose sur des techniques visant d'abord à se défendre, puis à répondre par une attaque. Cet art exige une maîtrise complète du corps, utilisant différentes parties pour exécuter des mouvements précis et puissants.

PLUS QU'UN ART MARTIAL, UN CODE DE VALEURS

- **L'Honneur (*Meiyo*)**
Représente la qualité essentielle du karatéka, guidant ses actions avec intégrité et respect.
- **La Sincérité (*Seijitsu ou Makoto*)**
Encourage une pratique authentique, sans tromperie, favorisant la transparence et la vérité dans l'apprentissage et l'application des techniques.
- **Le Courage (*Yū*)**
Inspire à surmonter les défis et à faire face aux adversités avec détermination et bravoure.



AGGÉ



CONCERT DES PROFS'

de l'École Municipale de Musique

Samedi 8 février à 20h30
Théâtre de la Bergerie

Entrée libre, sans réservation
Plus d'informations au 01 34 68 16 85 ou à
culture@mairiesurvilliers.fr

LE TERRITOIRE EN MUSIQUE

Groupes de MA* de Survilliers, Fosses,
St-Witz, Marly-la-Ville
**musiques actuelles*

Samedi 8 mars à 20h00
Théâtre de la Bergerie

Entrée libre, sans réservation
Plus d'informations au 01 34 68 16 85

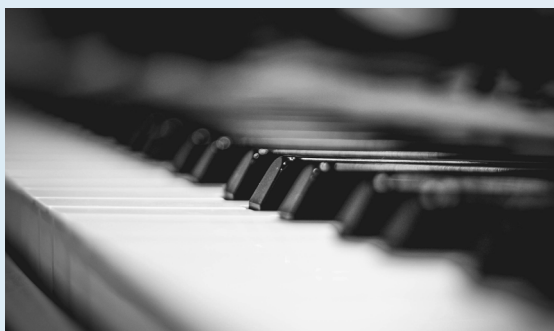


SCÈNE OUVERTE D'ANNE LAURETTA

Récital de piano

Dimanche 16 mars à 15h00
Théâtre de la Bergerie

Entrée libre
Réservation par SMS au 06 83 16 89 62



CONCERT DES ÉLÈVES

de l'École Municipale de Musique

Samedi 22 mars à 20h00
Théâtre de la Bergerie

Entrée libre, sans réservation
Plus d'informations au 01 34 68 16 85 ou à
culture@mairiesurvilliers.fr

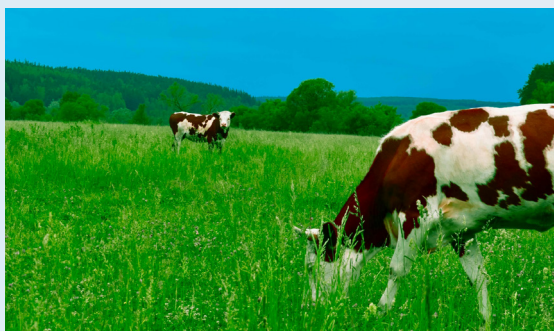


AU CAMPING DES DEUX VACHES

Les Tréteaux

28/03 à 20h30 - 29/03 à 20h30 - 30/03 à 15h30 - 04/04 à 20h30 - 05/04 à 20h30
Théâtre de la Bergerie

Tarif adultes : 5€ / Tarif enfants : 2€
Réservations par SMS au 06 87 46 06 14



N O U V E A U

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS

Les Toqués de la Scène

Samedi 12 avril à 20h30
Théâtre de la Bergerie

Entrée libre



CUISINE ET DÉPENDANCES

M.I.M.E.S.I.S

Dimanche 27 avril à 16h00
Théâtre de la Bergerie

Entrée libre | dès 12 ans
Réservations par SMS au 06 71 20 91 56

BROCANTE

du Comité des Fêtes

Jeudi 1er mai
Ville piétonnisée - toute la journée

Restauration sur place
Inscriptions exposants du 15 janvier au 16 avril
Infos à fetes@mairiesurvilliers.fr



SACRÉ PATHELIN !

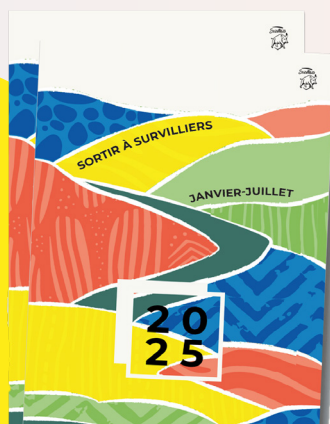
Légende

16 et 23/05 à 20h30 - 17 et 24/05 à 20h30 - 18 et 25/05 à 15h00
Théâtre de la Bergerie

Tarif adultes : 10€ / -12 ans : 5€
Réservations par SMS au 07 60 75 65 58

PARUTION PROCHAINE !

Sortir à Survilliers janvier-juillet 2025
Le livret des événements festifs et culturels



L'INSTABILITÉ POLITIQUE DE LA FRANCE : UNE IMPASSE POUR TOUS

Depuis plus d'un an, notre pays est pris dans une spirale d'instabilité politique inédite dans la 5ème République, et pour cause : quatre premiers ministres en un an. À croire que nos responsables politiques en oublient l'essentiel : le destin de la France et des Français.

Les urgences de notre pays sont nombreuses et nous les ressentons concrètement dans notre quotidien : système de santé, ordre et justice, crise du monde agricole... Le pays est à l'arrêt. Mais le reste du monde continue d'avancer. D'aucuns gesticulent... mais rien ne se passe. L'Assemblée nationale n'a même pas été capable de voter un nécessaire budget pour le pays... Ouvrons les yeux sur les personnes que nous avons collectivement laissées rentrer dans cette assemblée.

3 300 milliards d'euros de dette ! Avons-nous la moindre idée de ce que cela représente ? Beaucoup, beaucoup trop assurément mais pour ma part je ne parviens pas à me représenter cette somme qui est au dessus de nos têtes telle une épée de Damoclès. Comment notre société peut-elle vivre ainsi au-dessus de ses moyens de la sorte ? Comment l'idée générale que des chèques puissent être distribués à tout va "gratuitement" a-t-elle pu envahir une telle proportions de nos concitoyens ?

Pour bien comprendre, l'État emprunte pour financer son fonctionnement quotidien, et non des investissements durables. C'est comme un ménage qui contracterait un crédit à la consommation pour acheter ses repas dès le 20 du mois. Une gestion à court terme, désordonnée et irresponsable. Le bon sens voudrait que l'État soit géré comme un bon père de famille, avec prudence et prévoyance.

Cela implique des décisions difficiles : réduire drastiquement les dépenses. Mais nous savons tous que ces ajustements prennent du temps. C'est là que réside le rôle des responsables politiques : assumer, expliquer et agir avec cohérence.

Hélas, nous en sommes bien éloignés. Nos responsables politiques jouent avec l'avenir du pays comme on jouerait aux échecs, avec un jeu dangereux des extrêmes. Nous sommes suspendus aux décisions de la dynastie Madame Le Pen, qui, tout en refusant le pouvoir, sème le chaos. Elle n'hésite plus à s'allier aux forces LFistes qu'elle prétend combattre, comme en témoigne le vote de censure de M. Barnier déposé par LFI, pour servir des intérêts court termistes. Ces calculs politiques de part et d'autres sont visibles et désespérants.

Face à cela, il est temps de nous réveiller. Nous avons, individuellement, un pouvoir immense : celui de voter. C'est l'arme pacifiste du peuple pour exiger des responsables politiques qui retrouvent le sens du bien commun. Choisissons des représentants solides, capables de réfléchir, de décider et non des pantins... Sur notre territoire, nous avons élu un député qui a cherché à abroger la loi sur l'apologie du terrorisme.. Rien que ça !

La France mérite mieux. Nous méritons mieux. Chaque Français mérite des représentants qui mettent leur ambition personnelle au service de l'intérêt général, qui comprennent que gouverner, ce n'est pas détruire l'autre, mais construire pour tous.

**Avec tout notre engagement,
Pour l'équipe,**

Adeline ROLDAO-MARTINS

Maire de Survilliers

Vice-Président CA Roissy Pays-de-France



BONNE ANNÉE 2025 !

Depuis 2020, nous sommes six élus issus de la liste « Survilliers Authentique » pour vous représenter au sein du Conseil municipal. Au fil de nos tribunes, nous tachons par ces quelques lignes de vous relayer les principaux faits marquants de nos prises de position. Elles peuvent être dissonantes en matière de fiscalité ou d'urbanisme, mais notre implication va au-delà du conseil municipal ou des commissions. En effet, notre groupe d'élus s'implique dans la vie locale pour faire vivre tout au long de l'année les temps forts de notre village. C'est lors de ces rencontres du quotidien que nous pouvons échanger et préparer ensemble le Survilliers de demain. Au sein du conseil municipal de notre commune, nous pouvons nous réjouir de l'absence de clivages partisans ; seules les questions locales peuvent parfois être divergentes ou soulever des interrogations que nous ne manquons pas de signaler.

C'est dans cet état d'esprit que nous comptons poursuivre notre engagement plein et entier en 2025 pour les survillois.

C'est aussi plein d'espoir que nous souhaitons voir souffler à l'Assemblée nationale le vent de la démocratie locale, afin de faire cesser la paralysie du pays. La France mérite mieux que cette « bordélisation » que le député LFI (parachuté de Paris) de notre propre circonscription ne manque pas d'attiser avec leur chaos permanent.

Gardons espoir pour 2025 et formulons des vœux de prospérités pour la France. Quant à nous, conseillers municipaux de Survilliers, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de paix.

Pour l'équipe,

Anthony ARCIERO

Conseiller départemental du Val d'Oise,

Contact : anthony.arciro@valdoise.fr

Christine Sede, Daniel Benagou, Laëtitia Alaphilippe, Djey Di Kamara, Nelly Gicquel

Conseillers municipaux.



HOMMAGE À RAYMOND ANTHEAUME

*centenaire tant apprécié
à Survilliers*

Né en 1921 à Marly-la-Ville, Raymond ANTHEAUME a traversé les heures sombres de l'Histoire avec courage et dignité. Dès son jeune âge, il s'est distingué par sa persévérance et son talent, poursuivant des études brillantes avant d'intégrer le monde du travail en tant que chimiste.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, son parcours a été marqué par la résilience face à l'adversité. Refusant de partir travailler en Allemagne avec son usine, il s'est vu contraint au Service du Travail Obligatoire (STO). Déporté, il a vécu des conditions inhumaines, réparant des voies ferrées bombardées et survivant avec une nourriture insuffisante.

Libéré en 1945 par les forces alliées, il est revenu à Marly-la-Ville et a reconstruit sa vie avec une détermination admirable. Il a poursuivi sa carrière jusqu'en 1981, année où il s'est installé à Survilliers avec son épouse, incarnant la force de caractère et l'amour du travail bien fait.

Décrit comme un "plaisantin" mais aussi "un homme précotionneux et élégant" par Josette DAMBREVILLE, conseillère municipale et amie de Raymond, sa disparition attriste de nombreux Survillois.

Son témoignage après sa disparition à 102 ans est un héritage précieux, une leçon de courage face aux épreuves. À travers ses souvenirs, il laisse à sa famille et à ses proches une lumière d'espoir et un exemple d'intégrité.

Il ne sera pas oublié.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- ▶ Jassim ALI le 11 juillet
- ▶ Ali ESMER le 10 octobre
- ▶ Diakhaté KHALIFA le 27 octobre

MARIAGES

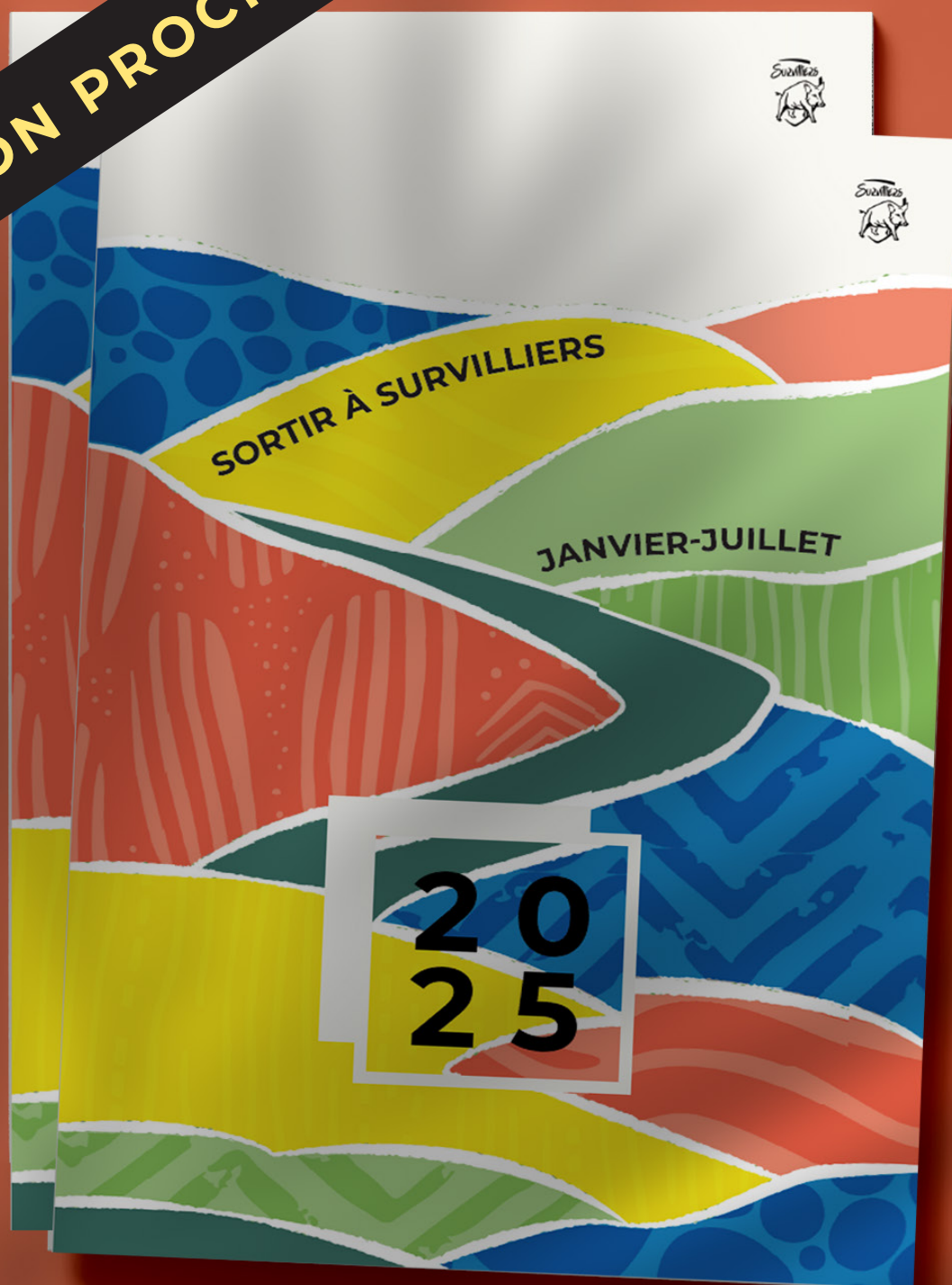
- ▶ David TRINDER et Aline TSANA - LEBA le 28 septembre
- ▶ Xavier NINO et Aurélie TOBO BOM le 5 octobre
- ▶ Kévin MOSCA et Céline MOUGET le 5 octobre
- ▶ Nabil MESFAR et Islem BEN FAJRIA le 15 novembre
- ▶ Bilel MEZOUAR et Amal Badi RABEHI le 30 novembre

DÉCÈS

- ▶ Noël DREVET, le 29 juin à 74 ans
- ▶ Raymond ANTHEAUME, le 27 août à 102 ans
- ▶ Jean-Noël BEN ABDALLAH, le 2 octobre à 75 ans
- ▶ Sylviane HANO, le 2 octobre à 93 ans
- ▶ Madeleine GRAUX, le 2 octobre à 72 ans
- ▶ Nicole VERON, le 14 octobre à 80 ans
- ▶ Jean-Jacques DUFEU, le 8 novembre à 66 ans
- ▶ Ludovic MATHIEU, le 22 novembre à 49 ans
- ▶ Adèle VELLY, le 16 décembre à 70 ans
- ▶ Fabrice PONA, le 30 décembre à 56 ans
- ▶ Alain VÉRON, le 15 janvier à 84 ans
- ▶ Jacqueline FOURNET, le 17 janvier à 90 ans



PARUTION PROCHAINE !



SORTIR À SURVILLIERS : 1^{ER} SEMESTRE 2025

Retrouvez votre livret semestriel pour tout connaître des évènements festifs et culturels qui auront lieu jusqu'à juillet à Survilliers !

Bientôt disponible dans vos boîtes aux lettres, en mairie et à l'espace culturel de la Bergerie.